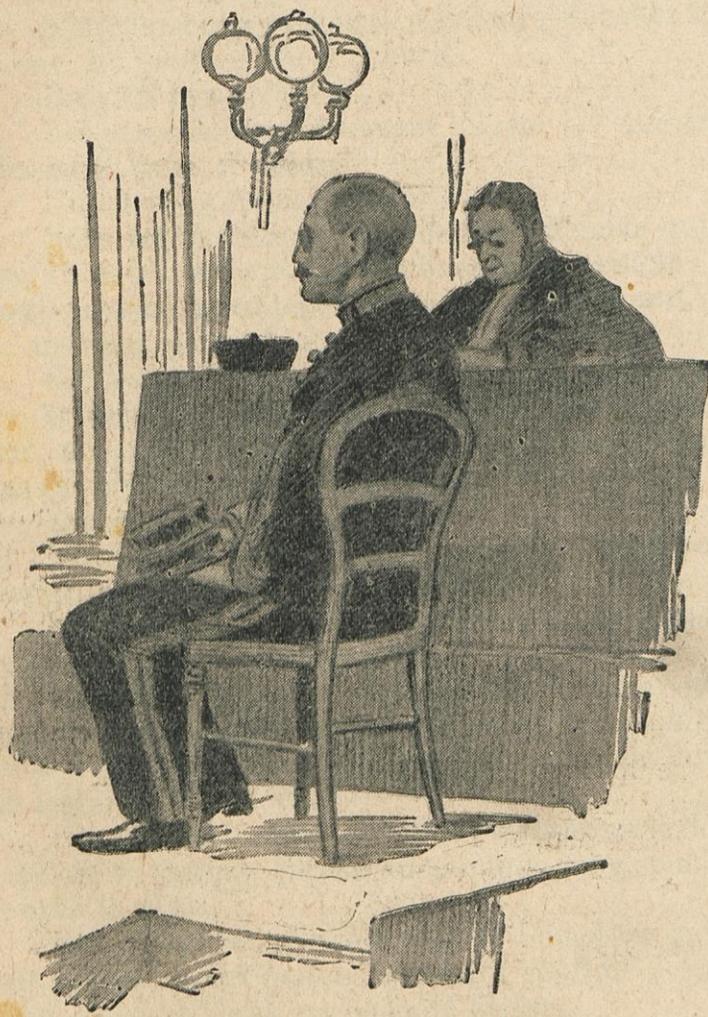


N° 123

Prix 1 fr 20

Belgique : 1 fr 50



Dreyfus et M^e Demange aux audiences

C. I.

LIVRAISON 489

— Faites entrer l'accusé...

L'officier-huissier sortit... Quelques secondes s'écou-
lèrent. La petite porte se rouvrit.

Dreyfus parut.

Les yeux fixés droit devant lui, sur la foule qui em-
plissait la salle, il entra...

Un silence profond l'accueillit...

Tous les assistants regardaient l'homme qui était
revenu de l'« enfer », qui semblait avoir échappé à une
mort presque certaine et qui allait, maintenant, lutter
de nouveau, pour reconquérir son honneur...

Son pas cadencé semblait celui d'un automate.

C'était un pas que son énergie imposait à son émo-
tion, un pas qui était ferme parce qu'il ne voulait pas
que ses jambes faiblissent sous lui...

Il s'avança...

Voyait-il la foule, dont les regards, l'attention, l'é-
motion, étaient concentrés sur lui...

Pensait-il que cette masse de gens contenait ses
bourreaux et ses sauveurs... ?

Dans l'atmosphère qui l'enveloppait, dans cette gaie
lumière d'août qui emplissait la salle, sentait-il tout ce
qu'il y avait de haine et de pitié immense, de dureté et
de fraternité humaine ?

Pendant un instant ses yeux effleurèrent le doux vi-
sage de sa femme, placée au premier rang, puis il dé-
tourna la tête...

Son visage ne révélait rien de l'émotion qui l'agi-
tait ; l'âme de cet homme qui avait souffert le martyr
était enfermée dans une volonté de fer...

Il paraissait, aux yeux des juges qui devaient, encore
une fois, décider de son sort, sans haine et sans colère...
sans mépris... A peine s'il y avait un voile de tristesse
sur ses traits figés comme ceux du soldat qui ne parle
que lorsqu'on l'interpelle.....

Tel quel, il n'a rien d'un héros de roman ; il ressemble plutôt à un fonctionnaire impeccable, à un officier discipliné...

Mais il y a aussi sur lui ses cinq années de terrible malheur...

— Mon corps ne connaît plus la souffrance, a-t-il dit à Labori.

Et ses traits se sont figés dans la souffrance, et il paraît à présent porter un masque de cire...

Le corps aussi a souffert. Sous son uniforme, on sent plus la chair... Est-ce un porte-manteau qui soulève les épaulettes de son dolman...?

Non ! c'est un « revenant » qui, de son pas calme et régulier, passe devant Lebon, Mercier, Boisdeffre.....

Il s'arrête devant le colonel Jouaust et fait le salut militaire. Puis il s'assied sur le siège préparé pour lui, devant la stalle des avocats.

La salle tout entière se tait, frémit, écoute...

Et, dans le silence, la voix du Commissaire du Gouvernement éclate...

CHAPITRE CDXCI

LA PREMIERE AUDIENCE

« La Cour de Cassation, déclare le Commissaire du Gouvernement, Commandant Carrière, faisant office de ministère public, ayant annulé le Jugement du Conseil de Guerre du 22 décembre 1894, l'Etat-Major a déposé une nouvelle plainte contre le capitaine Alfred Dreyfus, qui se trouve actuellement devant vous ».

Puis, se tournant vers le rapporteur, le commandant Carrière le pria de lire le réquisitoire de M. Manau, énumérant les faits anciens et les nouveaux.

Un silence profond règne ; on eut dit que les assistants retenaient leur souffle.

Tous les regards étaient fixés sur le rapporteur, qui, d'une voix monocorde, sans timbre, lit.

Dans cette courte et sèche énumération se trouvait le véritable acte d'accusation ; il était suivi par l'arrêt de la Cour Suprême, signé par 45 Conseillers, dont il est l'immortel honneur.

Le rapporteur se tut.

Lorsqu'il eut fini, tous les assistants s'entrecardèrent d'un air déçu. Ce nouvel acte d'accusation n'apportait rien que l'on ne connut.

Le rapporteur se tut :

— Faites l'appel des témoins, dit le Président.

Casimir Périer répond un « Présent » qui sort du bas de son col très ouvert ; ceux de Billot, de Mercier sont tous militaires, celui de Cavaignac est fluet, sourd ; Picquart répond de sa voix mordante, le capitaine Freystaetter d'une voix forte, M. Bertulus a presque le même son de voix que Casimir Périer ; Mme Vve Henry, toute voilée de crêpe, véritable « Dame en Noir » de l'« Affaire », se lève à l'appel de son nom...

Du Paty ne répond pas.

— Indisponible ! intervient le commissaire du Gouvernement, montrant un certificat de médecin.

On sourit.

— Esterhazy ! reprend la voix du greffier.

Nul ne répond.

— Demoiselle Pays.

Tout se tait.

Le Commissaire du Gouvernement s'explique sur le cas des divers témoins absents.

Puis, l'interrogatoire commença :

— Dreyfus, levez-vous, dit le président.

Le capitaine se dressa et, tandis que le colonel Jouaust lisait l'acte d'accusation, il se tint très droit, le regard fixe, immobile...

— Vous êtes accusé, dit le colonel Jouaust, du crime de haute trahison ; vous êtes accusé d'avoir livré à un agent d'une puissance étrangère certaines pièces énumérées au bordereau...

« La loi vous donne le droit de tout dire pour votre défense. Voici le bordereau : le reconnaissez-vous ?

Et le président fait passer sous les yeux de Dreyfus l'original du bordereau.

— J'affirme que non ! répond Dreyfus, dans une sorte de cri rauque qui sort de sa gorge étranglée d'émotion. J'affirme que je suis innocent, comme je l'ai déjà affirmé, comme je l'ai crié en 1894. J'ai tout supporté depuis cinq ans, mon colonel, j'ai tout supporté pour l'honneur de mon nom, et de celui de mes enfants.

« Je suis innocent, mon colonel !

La phrase est coupée par la douleur, la colère qui monte au cerveau du malheureux. Il n'est pas pâle, il n'est pas blême, il est terrifiant...

Il ne pleure pas ; mais ses jambes plient sous lui, on le sent pris de vertige. Il essuie ses yeux à la dérobée.

L'émotion est grande dans le public.

— Alors, vous niez ? dit le président.

Dreyfus est, alors, accablé de questions.

— Que faisiez-vous à telle époque ? à tel bureau ?... Etes-vous allé à telle date à tel endroit ? Avez-vous parlé à celui-ci ? de celui-là ? Étiez-vous joueur ? N'aviez-vous pas une écurie de courses ? N'étiez-vous pas en relations intimes avec Mme X... ? avec Mme Z... ? N'avez-vous pas offert à Mlle Y... une villa sur la côte normande ?

Dreyfus semble un peu aburi par toutes ces questions

Cette rentrée dans lutte, après tant d'années de silence l'effare. Cependant, il répond du mieux qu'il peut et la plupart du temps ses réponses, surtout les dernières, sont strictement négatives.

Non, il n'était pas joueur ; non il ne posséda jamais d'écurie de courses en totalité ou en partie ; non, il n'offrit pas de villa sur la côte normande à Mlle Y, ni à personne ; non, ses relations avec Mme X ou Mme Z, n'eurent jamais un caractère d'intimité !

— Enfin ! quoi ! Il nie tout alors ! commente un féroce anti-revisionniste.

Après une intervention de M^e Demange, cette séance pénible est levée à onze heures du matin.

Les séances suivantes, qui seront consacrées à l'examen du dossier secret auront lieu à huis clos.

Et ce huis clos est tellement strict que le capitaine de gendarmerie Moreau, attaché spécialement à la personne de Dreyfus, et qui était assis derrière lui, a été prié de se retirer.

Personne, hors les membres du Conseil de Guerre, l'accusé et ses défenseurs, n'a accès dans la salle.

M. Cavaignac, ancien ministre, et le Général Gonse qui se sont présentés à la porte du Tribunal s'en sont vus refuser l'entrée.

La consigne est absolue.

*
**

La sortie s'effectua dans un brouhaha sans nom...

Les journalistes, les politiciens, envahissaient les cours du lycée, puis la rue Thoullier...

A un certain moment, les gendarmes qui établissaient le barrage, perdirent sans doute la tête, car ils pénétrèrent sans avertissement préalable dans la rue pleine de monde.....

Leur brutalité causa quelques petits accidents et, le soir même, le Préfet de Rennes était saisi d'un grand nombre de réclamations.

Le malheureux préfet s'arrachait les cheveux. Il ne savait à quel saint se vouer pour contenter tout le monde.

Enfin, il promit à tous de modifier le service d'ordre.

En effet, dès le lendemain, le service d'ordre était modifié : personne ne passait plus au moment de l'entrée ou de la sortie du prisonnier, soit de la prison, soit du lycée.

Les rues étaient strictement barrées.

CHAPITRE CDXCII

DANS LES COULISSES DU DRAME ...

Mêlée d'incidents tragiques, l'« Affaire » n'était pas tout-à-fait dépourvue de gaieté et, à la sortie de la première audience, on pouvait s'en apercevoir en voyant fusionner, presque fraterniser, les révisionnistes et les anti-révisionnistes...

D'abord, dans le coin des journalistes, faisant bloc, autour de Léone d'Harcourt, venue seulement pour la première audience, assister son camarade Varenne, qui devait suivre tous les débats, et la blonde Mme Brémontier, si remuante et pimpante, on se montrait en riant follement les dernières charges de Léandre ; les dessins d'Hermann-Paul et de Forain, d'Ibels et de Caran d'Ache.

Naturellement, les avis n'étaient pas unanimes ; les épithètes : odieux ! admirable ! quelle horreur ! Très réussi ! qualifiaient souvent la même œuvre ; mais, en définitive, on s'amusait.

D'ailleurs, c'était la récréation...

On était dans la cour d'un lycée, là, où peu de jours avant s'entendaient les cris des potaches lâchés après la

classe et tout ce monde d'adultes, de gens graves et sérieux y retrouvaient des raisons de rire, de se détendre, après la terrible séance où tous les nerfs s'étaient tendus.

Non loin des rédacteurs des quotidiens, il y avait leurs directeurs : c'étaient Arthur Meyer, du *Gaulois*, Judet, de l'*Eclair*, Cornély, Clemenceau, bien d'autres... Enfin, Jules Guérin, causant dans un coin de la cour avec la comtesse de Martel, aussi sémillante et gaie que ses romans qui la rendirent célèbre, sous le pseudonyme de Gyp, et Edouard Drumont...

— Les augures du Nationalisme et leur Muse ! disait en souriant de toutes ses dents qu'elle avait superbes, Séverine, à Emile Zola, et à Marguerite Durand, la très belle directrice de la *Fronde* avec qui elle se promenait dans un coin de la cour.

Que de dépense d'esprit, que de phrases, dignes de passer à la postérité furent prononcées dans cette cour...

Parmi les groupes, seule, majestueuse, s'éventant, passait une personne que tous se montraient : Madame... *la voie ordinaire*, la simple femme de ménage de l'Ambassade d'Allemagne, celle par l'intermédiaire de laquelle le fameux bordereau serait venu entre les mains d'Henry.

Réjouie, bon enfant, répondant le plus sérieusement du monde aux saluts ironiques ou aux questions des membres de la Presse, « la voie ordinaire » se donnait de l'importance....

Dans un autre coin, causant avec M. Forzinetti, se tenait Mme Darthout, la terrible « Dame Blanche », qui moins paisible que les fantômes que l'on a nommé ainsi à toutes les époques, est batailleuse, mordante, et terriblement violente dans ses opinions..

Si l'on avait écouté tous les propos de la « Dame Blanche », la moitié des habitants de l'Hôtel Moderne eut mis la main sur la figure de l'autre moitié qui le lui eut sans doute rendu.....

Brune, grande, le verbe haut, la « Dame Blanche » aime les batailles et certains incidents plutôt vifs furent vraisemblablement son œuvre..

— Qui est celui-là ? demande-t-elle à son interlocuteur, en montrant M. Lebon qui passe.

Et quand M. Forzinetti l'a nommé, elle ajoute :

— Le tortionnaire ?

— Lui-même !..

— Ah ! quelle horrible tête ! répartit la Dame Blanche.

Et ainsi, pendant près d'une heure, les langues vont leur train, jusqu'au moment où les estomacs criant famine rappellent à l'ordre les bavards.

Alors, rapidement, on se dirige vers les hôtels où, autour des tables d'hôte, les discussions reprennent avec plus d'animation encore.

C'est là, dans les conversations particulières, plus que dans la salle d'audience que l'on se rend compte de la répercussion de l'affaire Dreyfus sur le public.

Tous les potins colportés s'y rapportent ; on y apprend des nouvelles étranges que reprennent ensuite les journaux.....

C'est ainsi que l'on sut qu'un professeur de lycée parisien venait d'être révoqué pour avoir donné à ses élèves le thème de composition suivant :

« Rêve de Poète : M. Loubet préside la revue du 14 juillet. A sa droite se tient le capitaine Dreyfus et, à sa gauche, le colonel Picquart. Le poète assiste à l'apothéose de l'innocent réhabilité... »

Cette anticipation fut sévèrement jugée par le Gouvernement ; mais autour des tables d'hôtel, dans les auberges bretonnes, on ne s'indigne pas...

Au fond, tout le monde se considère un peu comme en vacances.

Le huis clos prononcé, on se promet d'aller excursionner sur la côte... La plupart ont déjà retenu une chambre à Saint-Palais, à Saint-Servan ou à Dinard...

La vedette qui descend la Vilaine fait des affaires d'or ; chaque soir, les parisiens descendent son flot jusqu'à Saint-Malo ; jamais les vieux remparts malouins n'ont vu si brillante assistance se promener dans leur ville.

Cependant, au fond de toute cette insouciance, de toute cette gaiété, il y avait comme un souvenir de cauchemar ; parfois les rires se brisaient ; parfois une réflexion venait couper net la joie de la foule ; une préoccupation planait....

— Ecoutez donc, s'exclama un soir Léone d'Harcourt, alors qu'en compagnie de Mme Brémontier, de Varennes, de Clairin et Hermann-Paul, elle rentrait à Rennes, après une excursion à Cesson, on va publier demain la lettre d'Esterhazy, au commandant Carrière..... Que pensez-vous de l'outrecuidance de celui-là ?... Avez-vous vu en quels termes il dénonce le Gouvernement actuel..... ?

— Ah ! il ne manque pas d'audace, riposta Varenne ; mais cela n'a rien d'étonnant... Du Paty n'a-t-il pas déposé à la Commission d'Enquête que le général Gonse lui avait dit : « Il faut sauver Esterhazy à tout prix... »

— Oui, à tout prix, « pour éviter des difficultés diplomatiques, qui seraient terribles et d'où pourraient sortir la guerre... »

— C'est justement cela, cette manière de brandir le

spectre de la guerre à chaque instant, qui rend nos adversaires odieux.

— Quant à Esterhazy, il a préféré prendre la fuite plutôt que de réaliser la menace dont il avait parlé dans son interview à Rowland Strong...

— Il s'est dégonflé comme un ballon de baudruche... dit Mme Brémontier...

— Cela vaut mieux ! dit sentencieusement Varenne. Cet animal-là aurait encore créé de jolies difficultés s'il avait seulement tenté de mettre à exécution sa menace de descendre dans la rue...

— Je me rappelle exactement les termes qu'il a employé, dit Mlle d'Harcourt : « Si Dreyfus remettait le pied sur la terre de France, 150.000 hommes conduits par moi, Esterhazy, descendraient dans la rue, et il aurait bientôt, sur le pavé, 5.000 cadavres de juifs... »

— Cependant, il accepte tout de même l'argent juif pour ses articles ! dit Mme Brémontier en riant.... Qui donc est dupe de sa prétendue fureur en apprenant que la directrice de l'*Observer* était une juive... Cela lui a été prétexte à réclamer davantage d'argent....

Le huis-clos dura quatre jours, pendant lesquels les parisiens se promenèrent. Sauf un orage, sous lequel M. Bertillon se promena à bicyclette, et rentra à Rennes trempé comme un barbet, ils jouirent d'un temps splendide.

Les journalistes, se relayant à tour de rôle, interviewèrent les avocats à la sortie des audiences :

— Etes-vous satisfait, maître ?

— Mon client, répondit M^e Demange, n'a pas été interrogé, ce matin...

— Alors, vous n'avez rien à nous dire...

— Oh ! absolument rien.....

Pendant trois jours, ce fut ainsi ; la prolongation du huis-clos était vivement commenté..

On commençait à trouver le temps long et les petits incidents de la rue ne suffisaient pas à amuser les badauds.....

Il y eut cependant un incident drôlatique :

Deux journalistes, discutant sur le quai de l'Université, ayant été pris à partie par un agent de police, prirent celui-ci, chacun par un bras, et, sans se soucier de ses protestations, ils le conduisirent au poste..

On allait à la gare attendre les nouveaux arrivants et l'on vit ainsi arriver toute une bande de camelots du roy, venant à la rescousse de leurs camarades rennais.. Et aussi Jean Jaurès qui devait être l'hôte de M. Victor Basch, alors professeur au lycée de Rennes.

Enfin, ce fut un soupir de soulagement général, qui s'évada de toutes les poitrines, lorsqu'on annonça la fin du huis-clos :

— Qu'en dites-vous, maître ? demande-t-on à M^e Labori.

— Je suis très content de la journée, répond l'avocat. La vérité est en marche, rien ne l'arrêtera plus désormais.....

— Vous nous l'affirmez ?...

— Je l'affirme !....

CHAPITRE CDXCIII

LA JOURNÉE DES DUPES.....

L'atmosphère, dès sept heures du matin, semble chargée d'orage.

Au banc du Gouvernement, le commandant Carrière se lève pour donner lecture de la déposition d'Esterhazy.

« A Monsieur le Commandant Carrière, Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil de Guerre de Rennes :

« Monsieur le Commissaire du Gouvernement,

« J'ai bien reçu la citation à comparaître devant le Conseil de Guerre de Rennes que vous m'avez fait tenir, accompagnée d'un sauf-conduit et je regrette vivement que de nombreuses raisons m'empêchent de me rendre à Rennes pour témoigner.

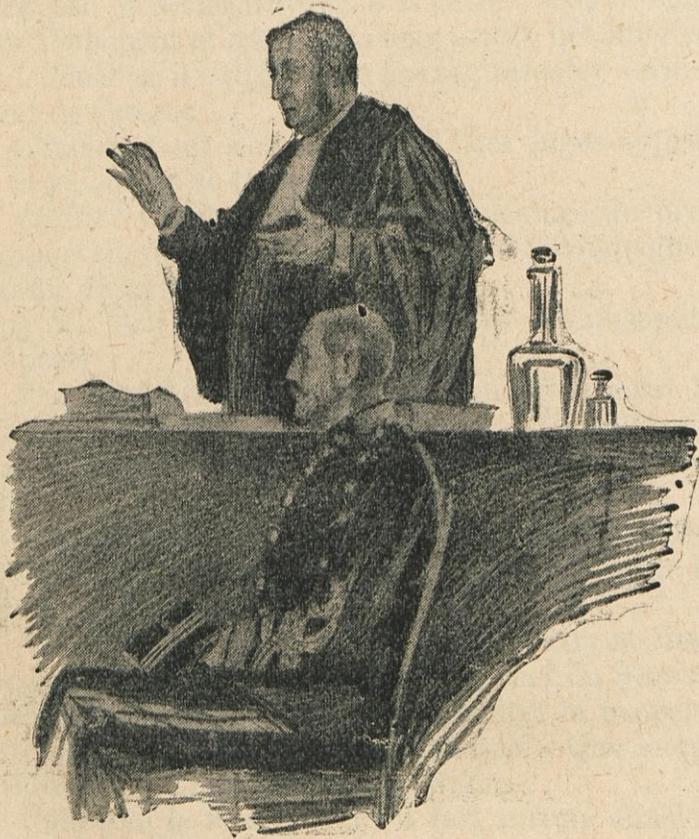
« La pression exercée sur le Conseil de Guerre par le Gouvernement que subit actuellement la France, pression qui, malgré d'inutiles dénégations est de notoriété universelle, la composition illégale de ce Conseil de Guerre, choisi dans un corps d'armée et dans une inspection

d'armée dont les deux chefs se trouvent dans des conditions qui doivent forcément fausser son impartialité ; la façon singulière d'agir du général Brugère à Rennes et son entrevue avec certains membres du Conseil de Guerre, la liste des témoins choisis par le ministère, le départ subit de M. Delcassé à Saint-Pétersbourg, le rappel, non moins subit, du baron Frederickx, attaché militaire à l'ambassade de Russie, les visites de M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne au président de la République et le rôle confié à nouveau à M. Paléologue, la résolution bien arrêtée où vous êtes, Monsieur le Commissaire du Gouvernement, d'obéir aux instructions que vous avez reçues je reste donc, par une abominable manœuvre, le seul accusé, sans que je puisse faire entendre aucun témoin ni avoir un avocat.

« Nous avons les mains pleines de preuves, répétait Henry, malheureusement, il y en a beaucoup que nous ne pouvons produire sans démolir complètement le Service et amener les plus graves complications. Il ne s'agit plus aujourd'hui de démolir le « Service », il ne s'agit pas de redouter de graves complications, il ne peut y en avoir de plus graves que celles qui, sans conteste, ont fait perdre à la France son rang dans le monde, et du reste, malgré les efforts des Gouvernants actuels, l'alliance allemande n'est pas encore faite et tant que l'alliance russe subsiste, rien n'est à craindre.....

« ESTERHAZY ».

Des cris, des exclamations, des rires, fusent dans la salle.



M^e Demange intervient....

— C'est le « Uhlán » qui veut sauver la France ! crie quelqu'un faisant allusion à certains articles d'Esterhazy, signés de ce pseudonyme.

Le colonel Jouaust élève la voix, afin de ramener le calme.

Il expose qu'Esterhazy vit à Londres, sous le nom de comte Voilement et que la citation, ayant, néanmoins, réussi à le toucher, il a préféré ne pas se présenter devant le Conseil de Guerre.

— L'incident est clos, ajoute-t-il. Les juges apprécieront la valeur de ce témoignage..

Le greffier Coupaix donne ensuite lecture du premier rapport du docteur Ranson, chargé d'accompagner le capitaine Dreyfus à l'île du Diable.

Puis M. Delaroche Vernet, attaché d'ambassade vient déposer :

— J'ai servi d'agent de transmission, dit-il, entre le Ministère de la Guerre et le Ministère des Affaires étrangères, au moment de la traduction du télégramme Panizzardi.

— N'avez-vous pas reçu, demanda le président, une lettre dans laquelle une femme parlait des preuves de la trahison de Dreyfus.

— Oui, mon colonel ; j'ai remis cette lettre au lieutenant-colonel Picquart qui était alors le chef du Service des renseignements. Je lui ai fait connaître la proposition faite par cette femme et lui ai demandé « Que comptez-vous faire ? » Il m'a répondu : « Rien » !

— Pourquoi le témoin n'a-t-il fait aucune allusion à cela quand il a été interrogé par M. Paléologue ? demande M. Demange.

— On ne m'a interrogé qu'au sujet du télégramme ! répond le témoin.

M^e Laborie fait alors préciser s'il était possible de

tirer de la traduction de ce télégramme une preuve de la culpabilité de Dreyfus.

M. Paléologue se dresse à son banc et s'insurge :

— Rien de ce que j'ai dit, ni de ce qu'a dit M. Delarochette-Vernet, ne permet d'arriver à une telle interprétation, s'exclame-t-il.

— J'en prends acte ! dit M^e Labori.

On appelle ensuite M. Casimir Périer.

L'ancien Président de la République vient s'expliquer devant le Conseil de Guerre sur la portée de l'incident diplomatique auquel donna lieu la condamnation de Dreyfus.

— Le 5 janvier 1895, dit-il, en l'absence du ministre des Affaires Etrangères, je reçus la visite de l'ambassadeur d'Allemagne, Monsieur de Munster, qui me donna communication du télégramme suivant :

« Sa Majesté l'Empereur, ayant toute confiance dans la loyauté du Président et du Gouvernement de la République Française, prie votre Excellence de dire à M. Casimir Périer que s'il est prouvé que l'ambassadeur d'Allemagne n'a jamais été impliqué dans l'Affaire Dreyfus, Sa Majesté espère que le Gouvernement républicain n'hésitera pas à le déclarer.

« Sans une déclaration formelle, les légendes que la presse continue à propager sur le compte de l'ambassade d'Allemagne compromettraient la situation du représentant de l'Empereur..

« Signé: De HOHENLOHE ». »

« Je dis à M. De Munster qu'une pièce venant de l'ambassade avait été trouvée et que c'était cette pièce qui avait servi de base à l'accusation. Il en parut très surpris et me dit qu'il n'était pas possible qu'une pièce

de cette importance, si elle était authentique, se fut ainsi égarée...

« Il fut ensuite question d'envoyer une note à l'Havas.

« Mais l'ambassadeur insista pour qu'elle fut catégorique et dégagea entièrement l'ambassade allemande.

« Je lui fis remarquer que la note devait dégager toutes les puissances étrangères sous peine de blesser des susceptibilités et, quelques jours plus tard, l'ambassadeur me fit connaître que l'incident pouvait être considéré comme clos.

L'ancien Président de la République s'explique ensuite sur les causes de sa démission et termine :

Chef d'Etat ou simple citoyen, j'ai, depuis l'origine de cette douloureuse Affaire toujours pensé, dans mon respect pour la France, qu'elle est libre de ses arrêts et ne relève que d'elle-même...

Ces paroles de M. Casimir-Périer éveillent, dans la salle, des échos vibrants.

Des applaudissements éclatent de toute part...

Des cris : « Vive Casimir-Périer ! » des « Bravo ! » une ovation dans toutes les règles, accueillent l'ancien Président qui quitte la barre.

Le tumulte est tel que le colonel Jouaust doit menacer de faire évacuer la salle, pour obtenir un peu de silence...

Enfin, quand le calme est un peu rétabli, on entend la voix de l'officier, faisant fonctions d'huissier :

— Monsieur le général Mercier.

Le général quitte son banc. Il porte sous le bras, un énorme dossier. On lui apporte une chaise, que l'on place devant la barre et, c'est ainsi, assis, un dossier ouvert devant lui, contrairement à toutes les règles, que le général Mercier fait sa déposition.

Elle sera longue ; on le devine dès le préambule.

C'est un véritable réquisitoire contre Dreyfus et, en même temps la défense des actes du Ministère de la Guerre de 1894.

L'ancien ministre couvre ses services...

Et, pour les couvrir, il accuse !..

Il accuse tout le monde et, particulièrement les revisionnistes qui ont — dit-il — touché 35 millions, venant d'Allemagne.

— Trente-cinq millions ! s'exclame une voix... C'est vraiment trop peu !..

Et une autre, narquoise ,

— Judet était plus généreux ! Il nous en accordait soixante-dix !.. Et ce n'est pas assez pour notre appétit !

— Silence, messieurs ! crie l'huissier.

Le général Mercier continue.

Il fait l'historique de la situation en 1894.

— La France — dit-il — était en état d'infériorité, vis-à-vis de toutes les nations européennes ; la Russie, le soir de la démarche de M. De Munster était prête à nous désavouer... M. Dupuy, le Président Casimir-Périer et Moi, avons attendu jusqu'à minuit pour savoir si la paix ou la guerre allait sortir de la réponse de l'Empereur d'Allemagne, au télégramme de son ambassadeur.

Du banc des témoins vient une exclamation.

C'est M. Casimir-Périer qui se dresse et fait un geste violent de dénégation.

Mais le Général Mercier n'y fait pas attention et il continue :

« Nous avons été, ce jour-là, à deux doigts de la Guerre. Les ambassadeurs avaient été mis en cause. Devais-je souhaiter la guerre pour notre pays... Non, messieurs, et pour plusieurs raisons.

« Je devais, au contraire, tout faire, pour éviter la Guerre..

Longtemps, pendant plusieurs heures, le général Mercier continue ainsi...

Dans la salle, le public étouffe de bâillements...

N'arrivera-t-il pas enfin à la péroraison ?...

On sait tout cela ; il ne sort aucune lumière de ce fatras de papiers qu'il compulse, de ces phrases nettement accusatrices, mais qui ne se basent sur aucune preuve...

Enfin, il termine :

— Si le moindre doute avait effleuré mon esprit, je serais le premier à dire en me tournant vers le capitaine Dreyfus :

« *Je me suis trompé de bonne foi...* »

Ces paroles soulèvent un murmure dans la salle...

Dreyfus qui, pendant les quatre heures qu'a duré la déposition du général Mercier, est resté immobile sur sa chaise, les bras croisés, se mordant les lèvres pour ne pas parler, est à bout de forces...

A plusieurs reprises, il a voulu reprendre son attitude correcte, mais chaque fois un mot nouveau a ramené sur ses lèvres une réponse qu'il n'a retenue qu'à grand-peine...

Rigide, blême, il s'est contenu tant que l'inquisiteur ne l'a pas apostrophé...

Mais, au moment, où le général Mercier se tourne vers lui, il bondit et, plongeant ses yeux dans les yeux du témoin, à pleine voix les mains tendues, il crie :

— *Vous devriez le dire... C'est votre devoir !...*

Il semble prêt à s'élançer sur le témoin..

L'ancien ministre de la Guerre n'est qu'à quelques pas de lui.

Le capitaine de gendarmerie, placé derrière lui, se dresse, le saisit par le bras, tandis que la salle éclate en applaudissements prolongés.

Le tumulte dure, coupant la parole au général Mercier ; enfin, profitant d'une accalmie, il termine sa déposition, affirmant sa bonne foi et sa certitude de la culpabilité de l'accusé...

M^e Demange, alors, se lève pour poser des questions...

Au même instant, coupant la parole à l'avocat, au banc des témoins Casimir-Périer se dresse...

Et d'une voix violente, il jette :

— Je demande à être entendu contradictoirement avec le général Mercier, à propos de l'incident avec l'ambassade d'Allemagne...

Le colonel Jouaust prit note de cette demande et Casimir-Périer, très ému, sortit de la salle, appuyé sur le bras de M. Marchegay...

Une nouvelle ovation l'attendait à la sortie.

L'ancien président leva son chapeau, tandis que les acclamations redoublaient :

— Vive Casimir-Périer...

— Mon cher, dit en souriant doucement l'ancien Président à son confident, je n'ai jamais été si sympathique à la foule... Je ne savais pas être si populaire..

Juste au même instant, une forte clameur parvient aux oreilles du Président et de son compagnon.

— Que se passe-t-il donc, demande celui-ci, juste comme ils montent en voiture, en donnant l'ordre au cocher de stationner quelques instants.

Un officier de gendarmerie sortit du lycée précipitamment et bondit sur son cheval pour aller donner des ordres.

Des cris arrivent jusqu'aux spectateurs.

On conspue le général Mercier qui sort de la salle.

Et un incident se produit :

Le général Mercier, passant, les yeux fixés au loin, d'un air plein de dédain, devant le banc des sténographes,

heurte du coude Georges Bourdon, dirigeant le service des comptes-rendus..

Aussitôt, comme mû par un réflexe, le journaliste crie :

— Assassin !..

Le général Mercier affecte l'indifférence ; il continue sa route sans broncher, parmi le hourvari de la foule.

Bourdon, sans plus attacher d'importance à l'incident, continue à rassembler ses papiers.

Puis, il se dirige en courant vers la salle où se tiennent les traducteurs...

Mais, au moment, où il traverse la cour, le général Mercier, qui se trouve maintenant au milieu d'un groupe d'officiers, l'interpelle brutalement :

— Dites donc, vous, qui m'avez appelé « assassin », tout à l'heure, je vais vous faire emboîter...

Et un officier pose la main sur l'épaule du journaliste, tandis que M. Hennion, que l'on est allé prévenir, arrive en courant.

Le chef de la Sûreté essaie d'abord de la pacification ; mais il n'y parvient pas ; le général Mercier exige l'arrestation de son insulteur...

Celui-ci hausse les épaules.

Il se laisse conduire au poste, sans protester.

Là, après un interrogatoire d'identité, en le priant de se tenir à la disposition du Tribunal, on le remit en liberté.. :

Pendant ce temps, à la porte de la rue Toullier, un groupe d'officiers provoquait un scandale en criant sur le passage des membres de la famille Dreyfus ou des témoins révisionnistes :

— Ça pue le juif, par ici...

Ces paroles, relevées immédiatement par les spectateurs indignés provoquèrent une bagarre..

Des cris divers éclatèrent ; les adversaires en vinrent aux mains, jusqu'à ce que les gendarmes à cheval, chargeant la foule, intervinssent, repoussant indifféremment revisionnistes ou anti-revisionnistes...

L'heure devenait critique.

Les esprits se surexcitaient.....

Peu à peu, l'ambiance changeait... Les Camelots du Roy, arrivés à Rennes, se chargeaient de donner du mouvement à la vieille ville de la duchesse Anne...

On les rencontrait dans les rues, faisant des monômes, créant des attroupements que la force publique avait du mal à disperser sans violence.....

A chaque coin de rue, éclataient les cris :

— A bas les juifs ! Vive l'armée...

Et, parfois, les ouvriers rennais ripostaient sans douceur... On en venait aux mains.....

Les gendarmes, les sergents de ville intervenaient.

Les manifestants allaient au poste ; mais le soir même, relâchés, ils recommençaient.....

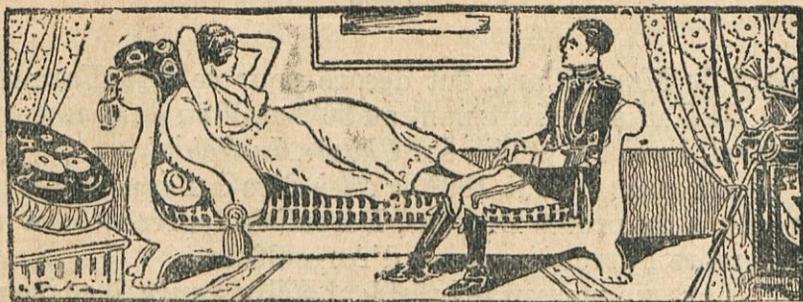
Le Tribunal ne chôma pas.....

Il distribuait à tour de bras des amendes et des mois de prison, avec sursis.....

Mais les enragés continuaient de plus belle !....

Cela devenait un point d'honneur que d'être condamné !

Les jeunes filles royalistes brodaient des brassards pour ceux qui s'étaient particulièrement distingués ; dans les salons, on recevait à bras ouverts les émeutiers les plus en vue et, loin de leur faire entendre des paroles de sagesse, on les encourageait à la guerre civile...



CHAPITRE CDXCIII

PAUL DEROULEDE

Le 20 août 1870, un grand jeune homme, portant l'uniforme de sous-lieutenant de la Garde mobile, se présentait au commandant du 3^e Zouaves de Châlons et demandait à s'engager dans son régiment.

Le commandant toisa du regard le volontaire dont l'apparence était plutôt frêle.

— On se fatigue beaucoup chez nous, dit-il, le sac est lourd à porter.

— Moins lourd que la honte de ne pas se battre quand la France est envahie mon colonel...

Un chef de bataillon, qui se trouvait là, intervint :

— Vous m'allez, jeune homme, dit-il. Je vous prends dans mon bataillon. Votre nom ?

— Déroulède.

Le nouvel engagé suivit le bataillon de Châlons à Sedan. Prisonnier en Allemagne, évadé trois mois plus tard, nommé sous-lieutenant aux tirailleurs algériens, Paul Déroulède, porté à l'ordre du jour pour s'être em-

paré de Montbéliard, fut décoré pour ce fait d'armes.

Il était sous-lieutenant au 30^e bataillon de chasseurs à pied, lorsqu'il publia ses *Chants du Soldat*.

Au mois d'août 1899, c'est-à-dire à l'époque de la révision du procès Dreyfus, Déroulède représentait à la Chambre l'arrondissement d'Angoulême.

Lorsque mourut le président Félix Faure, il se trouvait à Nice et ce fut une dépêche qui le fit accourir à Paris.

Il y arriva le 18 février à neuf heures du matin, pour assister au Congrès de Versailles. Il était résolu à donner sa voix à M. Dupuy qui lui paraissait le moins mauvais des candidats en présence.

On sait le reste : comment M. Dupuy ne fut pas même candidat ; comment M. Loubet l'emporta et comment, enfin, Paul Déroulède, au soir des funérailles de Félix Faure essaya d'entraîner dans une entreprise contre le Gouvernement de la République parlementaire la brigade du général Roget ; comment il revendiqua toutes ses responsabilités, sans se préoccuper d'aggraver son cas...

Mis en liberté provisoire, tandis que l'on instruisait son procès, Paul Déroulède vauqua à ses occupations coutumières, continuant à enflammer ses troupes par sa parole...

Une activité fiévreuse avait lieu dans les milieux nationalistes et, tandis qu'un certain nombre des membres de la Patrie Française se rendait à Rennes pour assister à la révision du procès, les autres restaient à Paris dans l'expectative...

Mais, pendant ce temps, le juge chargé de l'instruction n'était pas resté inactif.

Des perquisitions avaient eu lieu dans tous les locaux où se réunissaient les adhérents des ligues nationalistes et antisémites, de la Patrie Française au Grand-Occident de France, et de nombreux papiers avaient été recueillis...

La preuve, disait-on, d'un complot contre la sûreté de l'Etat, avait été faite.



« D'mandez l'édition spéciale : L'arrestation de Déroulède ! « Ouest-Eclair », édition spéciale : d'mandez les derniers détails du complot royaliste !..

— L' « Aurore », édition spéciale : les conspirateurs arrêtés !

— « Le Matin » derniers détails !..

Autour des crieurs de journaux, qui emplissaient les rues et les places de la silencieuse capitale bretonne, de leurs vociférations forcenées, les gens s'attroupaient.

On s'arrachait les feuilles qu'on dévorait des yeux.

Les exclamations s'entre-croisaient...

— Est-ce possible !... se demandaient les gens, suffoqués par cette nouvelle.

— Un complot royaliste ; mais c'est une machination !..

L'incrédulité était générale dans le public.

Cependant, peu à peu, le rappel de ce qui s'était passé le soir des funérailles de Félix Faure rendait songeurs les plus incrédules.

Déroulède, ce soir-là, avait bien tenté un coup d'Etat.

Et où était le duc d'Orléans ?..

Les journaux disaient qu'il avait disparu de Bruxelles depuis ce jour-là...

Le prétendant se tenait-il prêt dans quelque retraite à prendre le pouvoir...

Une des meilleures preuves du complot était celle fournie par les deux télégrammes chiffrés envoyés par Déroulède au prétendant à la couronne de France.

Au cours des perquisitions, on avait trouvé la grille et la minute des télégrammes.

Le premier disait :

« Tous nos amis sont à leur poste ».

Mais après l'échec, le second télégramme ajoutait :

« Inutile venir... »

Le prétendant n'était pas venu ; mais il n'en avait pas moins quitté la capitale belge.

Où se cachait-il ?

On prétendait dans les milieux républicains qu'il se cachait à Paris même, parmi ses fidèles ; M. De Monicourt, son secrétaire, n'avait-il pas été arrêté chez Severt, le boyaudier de la rue Compans, à Belleville ?...

Quelles troupes bizarres que celles de Déroulède et de Marcel Habert !..

Derrière des intellectuels, comme Sabran-Pontevès et de Frechencourt, rédacteur à la « Gazette de France », De Chevilly, André Buffet et Jules Guérin, il y avait tous les bouchers de la Villette, ces mêmes bouchers qui donnèrent au fort Chabrol la force publique, et les « forts » des Halles...

C'était certainement des troupes aguerries et susceptibles de faire du bon travail ; mais c'était une raison de plus pour inquiéter le Gouvernement...

Le Préfet de Police, M. Lépine, avait lancé 37 mandat d'arrêts.

Outre Déroulède et Marcel Habert, il visait tous les autres chefs du mouvement : les trois frères Dewinek, De Chevilly, André Buffet, Thiébault, Jules Guérin, Victor et Gaston Dumay ; Maillard ; Dumas ; Sarrazin, Severt ; De Monicourt, secrétaire particulier du duc d'Orléans ; Lefebvre ; Pujol ; Barillet ; Girard, secrétaire de Jules Guérin ; Sabran-Pontevès ; Baillières De Fréchencourt, etc...

— Hein, mes petits, que dites-vous des événements

jeta une voix claironnante, dans le hall de l'Hôtel Moderne.

C'était Desmoulins, l'ami d'Emile Zola, venu avec lui à Rennes, pour suivre les audiences et qui s'approchait du groupe des journalistes, stationnant là, en commentant les nouvelles.

— Je dis, répondit Léone d'Harcourt, que nous n'aurons pas le plaisir d'assister à la réunion de ce soir.. Je m'étais pourtant promis de bien m'amuser..

— Et de recevoir des horions, peut-être, riposta Clairin... Vous m'inquiétez, vous... C'est du sadisme que de souhaiter les bagarres.

— Mais c'est si amusant ! répondit la jeune femme en riant. On enrichit son vocabulaire, on apprend beaucoup de choses dont on ne se serait pas douté sans les historiens antisémites...

— Bref, vous avez un faible pour eux ; pourquoi ne vous faites-vous pas engager à la « Libre Parole », pendant que vous y êtes, Drumont vous accueillerait sans doute les bras ouverts...

— N'en jetez plus, mon cher... Vous savez bien que je plaisante ! Ne vous fâchez pas. Ce soir, on ira faire une excursion, au lieu d'aller entendre Marcel Habert, voilà tout...

— Et celui-ci, répartit Desmoulins, pourra faire le discours qu'il destinait à la bonne ville de Rennes, aux murs de sa cellule à la Santé...

— En attendant, dit Mme Brémontier, qui, depuis un instant, venait de se joindre au groupe, je vous annonce l'arrivée de Gabriel Syveton ; il vient sans doute remplacer son patron, ce qui laisserait croire qu'ils ont espéré tenir la réunion quand même...

— Mais le commandant de la Place vient de l'interdire. La salle sera fermée et gardée par les gendarmes. A ce moment des cris retentirent au dehors et tout

le monde se porta vers la porte et les fenêtres de l'hôtel.

— Qu'est-ce donc ?

— C'est, répondit la blonde rédactrice de la « Fronde » qui s'était rapidement portée au premier rang, M. Hennion qui vient d'arrêter Girard, le secrétaire de Jules Guérin...

— Où donc ? demanda Clairin.

— En face, là, à l'hôtel de Bretagne.

Le tumulte de la rue envahissait le hall de l'hôtel.

— A bas Dreyfus !...

— Vive Déroulède !...

— Vive la République !...

— Hou ! hou !... la calotte !...

— A bas les juifs !...

— Vive l'Armée !...

Des cannes se levaient, des horions s'échangeaient...

La population rennaise, cette fois, semblait bouger, prendre parti... En tout cas, elle regardait, se montrait...

C'était plus qu'elle n'en avait fait pendant les quinze jours précédents...

La rumeur suscitée par le complot monarchiste la tirait de sa torpeur... Mais les éléments qui étaient en elle l'empêchaient d'exprimer son opinion, de montrer son vrai visage...

Peu à peu, au fur et à mesure que s'éloignait la voiture, emportant le prisonnier, la foule se dispersait.

— Trois heures ! dit Léone d'Harcourt... Si nous voulons savoir qui arrive ou qui part, il faut aller à la gare... Qui vient avec moi ?...

— Allez, jeune dame, on se ralliera à votre voile blanc ! riposta Clairin, s'emparant de l'ombrelle de la jeune fille.

Un quart d'heure plus tard, la bande des journalistes se trouvait attablée devant les tables d'un café, sur la place de la gare, et dénombrait les parisiens qui la traversaient.